



CP-2023-2024 : 6 février 2024
Date d'adoption : 2 avril 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 6 FÉVRIER 2024, VIA TEAMS, À 19 H.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Philippe Lapierre	Substitut	des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Pascal Tremblay Gagnon	Représentant	Roy et Joly
Kaden Viel	Représentant	internationale Saint-François-Xavier
Matthieu Hamel	Substitut	internationale Saint-François-Xavier
Vicky Lévesque	Représentante	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Sébastien Samson-Thibault	Représentant	Lanouette
Karolane Roy-Gagnon	Représentante	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Roxanne Lemieux	Substitut	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Amélie Martin	Représentante	Monseigneur-Boucher, Saint-Louis et Saint-Bruno
Amélie Ouellet	Représentante	Sacré-Cœur
Frédérique Dionne	Substitut	Sacré-Cœur
Véronique Brillant	Représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante
Romain Thibaud	Représentant	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Claude Beaulieu	Substitut	secondaire de Rivière-du-Loup
Isabelle Chouinard	Représentante	secondaire Chanoine-Beaudet
Yves Trazié	Représentant	polyvalente La Pocatière
Claude Beaulieu	Représentant	CCSEHDAA
Josiane Lajoie (arrivée à 19 h 11)	Substitut	CCSEHDAA

Était absent :

Conseil d'établissement de l'école :
Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Vents-et-Marées et Desbiens
La Croisée I et II
Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais

Étaient également présents :

Antoine Déry, invité
Caroline Dufour, invitée
Geneviève Soucy, invitée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 00)

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 6 FÉVRIER 2024

CP-2024-02-1358

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 6 février 2024
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2023
- 1.4 Suivis au procès-verbal
- 1.5 Parole au public

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

- 2.1 Politique de communication

3. DOSSIERS DE DÉCISION

- 3.1 Formation aux parents
- 3.2 Logo du comité de parents

4. DOSSIERS D'INFORMATION

- 4.1 Informations de la direction générale

5. DOSSIERS DIVERS

- 5.1 Mot du président et correspondance
- 5.2 Rapport des représentants
 - a) Trésorier
 - b) Délégués FCPQ
 - c) Comité consultatif des services aux élèves HDAA
 - d) Comité consultatif du transport`
 - e) Agent de communications

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Mardi 2 avril 2024, à 19 h 30, à Saint-Pascal

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2023

CP-2024-02-1359

IL EST PROPOSÉ par Vicky Lévesque et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2023 soit adopté, sous réserve de la modification suivante :

- Point 3.1 : modifier « Karine Soucy, enseignante au Cégep de La Pocatière » pour « Karine Soucy, formatrice et consultante en éducation ».

1.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

La présidente du comité de parents informe les membres que les suivis ont été faits.

1.5 PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public lors de cette rencontre.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Caroline Dufour, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs jeunes, vient discuter du Plan de rattrapage. Les membres du comité de parents ont été consultés à ce sujet lors d'une séance extraordinaire. Par la suite, l'équipe des gestionnaires a été rencontrée et les commentaires du comité de parents leur ont été transmis, soient :

- prévoir une flexibilité dans le temps;
- prévoir un plan de transition entre le primaire et le secondaire pour une certaine clientèle scolaire;
- idéalement, ne pas se tourner vers les soirées, les samedis ou la semaine de relâche, donc idéalement, il faudrait que le tout se déroule sur du temps de classe régulier, par exemple, l'heure du dîner.

Les recommandations ont été pris en compte par les directions d'école et des lettres ont été acheminées aux parents par rapport aux modalités.

Le plan de rattrapage a aussi été soumis au ministère de l'Éducation du Québec la semaine dernière, lequel incluait les éléments mentionnés ci-dessus.

Le tout se met progressivement en place dans les écoles. Elle répond aux questions des membres.

Monsieur Antoine Déry, directeur général, vient discuter de possible grève dans le transport scolaire. Pour notre centre de services scolaire, 26 circuits dans le secteur de Rivière-du-Loup uniquement pourraient être touchés. Il s'agit de tout près de 52 % des élèves du secteur.

Si jamais le syndicat va de l'avant avec le mandat de grève, c'est le Code du travail qui va s'appliquer. Le transporteur devra être avisé 7 jours à l'avance et lorsque celui-ci le sera, il en informera le centre de services scolaire. Les parents concernés ont été informés.

Entre temps, le centre de services scolaire prépare un plan de contingence afin de voir quels moyens seront déployés si le mandat de grève est mis en place. Évidemment, les parents seront sollicités et une compensation financière sera établie pour les parents qui transporteront leur enfant. Il faut aussi réfléchir à des mesures de sécurité aux abords des écoles. Il y aura assurément un enjeu pour l'heure du dîner. Le plan d'action sera communiqué aux parents en temps et lieu.

Il répond aux questions des membres.

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

2.1 POLITIQUE DE COMMUNICATION

Madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe, secrétaire générale et directrice du Service des communications, présente le projet de Politique de communication qui est actuellement en consultation auprès des différentes instances.

Elle attire l'attention sur différents points importants de la politique :

- les objectifs de ladite politique sont de projeter une image de marque uniforme et cohérente en lien avec les valeurs de l'organisation, d'accroître l'efficacité dans les communications, d'assurer une meilleure communication dans la gestion des situations de crise ou d'urgence, d'indiquer la procédure à suivre lorsque des médias communiquent avec le centre de services scolaire, de distinguer les responsabilités de chacun des groupes en matière de communication et d'informer les membres du personnel de l'endroit où ils peuvent obtenir les éléments visuels;
- les rôles des conseils d'établissement, du comité de parents et du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

CP-2024-02-1360

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents est en accord avec le projet de Politique de communication déposé.

SUIVI : Transmettre la résolution à madame Geneviève Soucy.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 FORMATION AUX PARENTS

Kaden Viel fait rapport de ses démarches en lien avec la formation aux parents. Il a contacté madame Caroline Quarré, conférencière. Elle a un vaste choix de conférences et les thèmes évoqués lors de la dernière rencontre en font partis, c'est-à-dire gestion du stress, gestion des réseaux sociaux, sécurité sur Internet, anxiété de performance, etc.

La soumission, comprenant les frais de déplacement, est de 2 200 \$. À cela, il faut ajouter les frais d'hébergement. Il serait aussi possible d'avoir la conférence en virtuel pour 1 800 \$ avec une rediffusion disponible un certain temps.

Il a aussi contacté l'organisme Mains BSL. Leurs conférences sont gratuites. Les sujets abordés sont l'intimidation, la violence et le LGBTQ+.

Vicky Lévesque fait rapport de ses démarches. Elle a contacté madame Karine Soucy. Celle-ci a fait une soumission pour la préparation d'une conférence pour les parents ayant des enfants entre 4 et 16 ans. Les sujets seraient :

- Le temps écran et les utilisations qu'en font nos enfants : quel serait l'utilisation idéale pour chaque âge? (contenu, durée, gestion des écrans à la maison) et les répercussions d'une trop grande utilisation (données probantes appuyées sur des recherches reconnues).
- La gestion du stress et de l'anxiété chez l'enfant, l'adolescent et le parent : à partir de quel moment devrions-nous intervenir, et comment?

La durée proposée est de 60 à 75 minutes. La conférence/formation pourra être enregistrée et disponible pour les 30 jours suivants la présentation. Un outil-résumé de la conférence/formation sera offert et téléchargeable sur son site Internet et envoyé aux parents par le centre de services scolaire s'il le juge opportun.

La soumission, excluant les frais de déplacement, est de 1 700 \$ plus taxes, mais elle est ouverte à ajuster son prix à 1 750 \$ taxes incluses pour entrer dans le budget.

Pascal Tremblay Gagnon fait rapport de ses démarches. Il a contacté le CISSS du Bas-Saint-Laurent. Il a été référé au Dr Véronie Charest, pédiatre. C'est quelque chose qu'elle serait prête à faire bénévolement. Toutefois, ce qu'elle a de prêt actuellement est plus orienté vers les jeunes. Elle serait ouverte à préparer une autre formation, mais il y aurait des frais.

CP-2024-02-1361

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents accepte l'offre de formation de madame Karine Soucy en lui demandant un tarif de 1 750 \$ taxes incluses;

QUE la formation de madame Karine Soucy soit donnée en présentiel à Saint-Pascal et d'offrir en même temps l'option en virtuel à Rivière-du-Loup et La Pocatière, et ce, entre la mi-mars et la fin avril;

QUE le comité de parents conserve l'option d'offrir une autre formation de Mains BSL d'ici la fin de l'année scolaire à Rivière-du-Loup.

SUIVIS : Faire les suivis auprès de madame Karine Soucy et déterminer une date.
Contacter Mains BSL pour voir les options possibles (Véronique Brillant).

3.2 LOGO DU COMITÉ DE PARENTS

Ce sujet est reporté à la rencontre du mois d'avril.

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 MOT DU PRÉSIDENT ET CORRESPONDANCE

La présidente n'a reçu aucune correspondance.

5.2 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

A) TRÉSORIER

Le trésorier, Pascal Tremblay Gagnon, informe du solde du budget du comité de parents, en date de ce jour : 7 935,72 \$.

B) DÉLÉGUÉS FCPQ

Kaden Viel informe des sujets traités lors du dernier conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec, notamment :

- Plan d'action 2023-2024;
- Planification stratégique;
- Consultation sur la Loi 47 sur les antécédents judiciaires des personnes qui travaillent auprès des élèves pour les écoles;
- Consultation sur la Loi 48 sur les zones scolaires, les corridors scolaires, les limites de vitesse, etc.

Il mentionne que ces accès ne fonctionnent plus pour accéder au site de la FCPQ. Il attend un retour de courriel de leur part.

C) COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

Il n'y a pas eu de rencontre.

D) COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Il n'y a pas eu de rencontre.

E) AGENT DE COMMUNICATIONS

Une publication Facebook a été faite pour la Campagne provinciale de sécurité dans le transport scolaire.

Une publication Facebook sera faite pour la Semaine des enseignants et des enseignantes.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2024-02-1362

IL EST PROPOSÉ par Karolane Roy-Gagnon et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE la séance soit levée à 20 h 07.

Prochaine rencontre : Le mardi 2 avril 2024, à 19 h 30, à Saint-Pascal.

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée

Véronique Brillant, présidente